

la Chambre? Cet important examen politique des affaires étrangères sera-t-il réalisé par un comité spécial des Communes ou par son comité?

M. Winegard: Monsieur le Président, je ne peux répondre à cela pour l'instant. La chose n'est pas encore décidée. Le comité a fait part de ses vues au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et le président du comité de même que le ministre examinent toujours la question.

Le président suppléant (M. Charest): Je rappelle simplement au député de Saint-Denis (M. Prud'homme) que les questions doivent se rapporter au discours du député de Guelph (M. Winegard) et non pas à ce qui se passe au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que je participe au débat aujourd'hui pour appuyer la motion du Nouveau parti démocratique. Cette motion vise essentiellement deux choses. Elle demande au gouvernement de définir une position en faveur du gel nucléaire et ce faisant, s'écarte définitivement du programme de l'ancien gouvernement. Ce programme, s'il n'était pas ambivalent, allait sûrement à l'encontre des désirs de nombreux Canadiens sans compter qu'il suscitait peut-être de l'inquiétude à travers le monde.

La résolution appuie une déclaration des Nations Unies qui réclame pour l'essentiel un gel des armes nucléaires. Naturellement, ce gel, d'une durée de cinq ans, serait soumis à un processus de contrôle. En demandant au gouvernement conservateur d'adopter cette position, nous voulons qu'il accepte ces objectifs et les intègre à sa politique.

Il existe des raisons valables pour le faire, monsieur le Président. Après que le gouvernement conservateur eut autorisé nos représentants aux Nations Unies à s'opposer à la motion réclamant le gel nucléaire, certaines explications fournies par le gouvernement étaient plutôt contradictoires. D'après moi, l'opposition du gouvernement est plutôt mal conçue, mal fondée et bien des gens sont de cet avis. Le gouvernement s'est prononcé contre cette motion non pas parce qu'il ne l'approuvait pas, mais parce que ce principe manquait de réalisme. Il était inutile d'appuyer simplement une tentative de proclamation des Nations Unies qui n'aurait aucune conséquence et n'aboutirait certainement à aucune solution constructive. Il a signalé également qu'il s'y opposait parce qu'aucune disposition ne prévoyait les explosions nucléaires à des fins pacifiques.

• (1720)

Tout cela est absurde, monsieur le Président. Toute proclamation ou initiative quelconque qui pousse le monde un peu plus loin vers le désarmement nucléaire vaut la peine. Il est presque immoral de ne pas prendre position en faveur d'une telle mesure. Il est incompréhensible que le gouvernement ait pu autoriser nos représentants aux Nations Unies à se prononcer contre cette résolution, à moins d'accepter la déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark). Si nous l'acceptons, nous commençons à comprendre pourquoi le gouvernement s'est prononcé contre une résolution aussi logique et importante.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré qu'il ne voulait pas perdre son influence au sein de l'OTAN. Je suis

Les subsides

sideré, à l'instar des membres de mon parti et de bien des Canadiens, d'apprendre que nous n'avons pas d'influence à l'OTAN. Les États-Unis se réservent en réalité le droit d'intervenir unilatéralement pour défendre l'Europe de l'Ouest. Si un incident survient en Europe de l'Ouest, nous ne serons pas consultés. Si nous avons de la chance, nous serons peut-être informés après-coup, mais nous n'avons sans aucun doute pas autant d'influence que veut bien le laisser croire le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Il prétend également qu'il ne veut pas perdre son influence auprès des États-Unis. Encore une fois, je ne crois pas que le gouvernement ait de l'influence auprès de ce pays. Les États-Unis disent au gouvernement du Canada ce qu'il doit faire, à quel moment, et dans quelle mesure. Le gouvernement libéral précédent, dirigé par un ancien premier ministre, a suivi la même orientation. Il y a eu à l'occasion des réactions paradoxales violentes, avec tentatives de mesures disciplinaires de la part des États-Unis, mais tout est bien vite rentré dans le droit chemin. Il va sans dire, monsieur le Président, que nous n'avons pas l'influence que souhaitent les Canadiens au sein de l'OTAN. Les États-Unis n'hésiteraient pas à prendre des mesures unilatérales sans ses alliés de l'OTAN. L'alliance de défense de l'Europe de l'Ouest a déclaré par le passé qu'elle agira unilatéralement pour défendre l'Europe de l'Ouest. En dernier ressort, le fait de nous prononcer contre un gel nucléaire ne nous fera pas perdre le peu d'influence que nous avons. Il est extrêmement regrettable que le gouvernement ait autorisé ses représentants à voter contre cette résolution.

La communication entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le gouvernement et les responsables des Nations Unies manquait manifestement de clarté. C'est tout à fait inhabituel et je crois que le gouvernement conservateur va payer cher cette initiative, sur le plan politique. Un très grand nombre de Canadiens veulent un gel et le désarmement nucléaires. Ils se couchent le soir dans la crainte de ce qui suivra si nous ne prenons pas de mesures concrètes à cet égard. Il y aura des répercussions politiques.

Les séances d'information offertes aux gens, aux Nations Unies, n'inciteraient pas les Canadiens à avoir une grande confiance dans les événements actuels. Notre ambassadeur au désarmement a fait des commentaires qui frisent le ridicule. Il a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de souscrire à un exposé déclaratoire. Il a prétendu que nous ne pouvions voter en faveur du gel nucléaire simplement parce que nous craignons les conséquences d'explosions nucléaires pacifiques et d'autres problèmes techniques. C'est le comble de l'absurdité. Il y a sûrement quelqu'un, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou un membre du cabinet du premier ministre qui ne dit pas clairement à nos représentants aux Nations Unies ce que nous attendons d'eux. Le ministre doit être prêt à subir les conséquences politiques de ses convictions en disant que, si nous votons pour le gel nucléaire, nous mécontenterons les Américains et nos alliés de l'OTAN et que nous avons donc peur de prendre les mesures qui s'imposent. Si nos représentants n'ont pas le courage de leurs convictions en souscrivant à une déclaration moralement bonne et opportune compte tenu de l'époque dans laquelle nous vivons, ils devraient reconnaître qu'ils n'en ont pas le courage parce que le Canada craint la critique.